

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 50025

Numéro SIREN : 343 657 540

Nom ou dénomination : ETV ELECTRICITE TELEPHONE VIDEO

Ce dépôt a été enregistré le 03/02/2020 sous le numéro de dépôt B2020/001166

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE SAINT-ETIENNE

Date : 03/02/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/001166**
n° de gestion : **1988B50025**
n° SIREN : **343 657 540 RCS Saint-Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 03/02/2020
à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ETV ELECTRICITE TELEPHONE VIDEO
Zone Artisanale ou Zone d'Activité la Mare 42330 CHAMBOEUF

date de clôture : 30/06/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



**ELECTRICITE – TELEPHONE – VIDEO
E.T.V**

**Société à Responsabilité Limitée au capital de 76.224,45 €uros
Siège social : ZA La Mare – 42330 CHAMBOEUF**

R.C.S SAINT ETIENNE 343 657 540

BILAN AU 30 JUIN 2019

**DOCUMENTS DEPOSES AU
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE SAINT ETIENNE**

1- Bilan, compte de résultat et annexe,

2- Affectation du résultat.

Documents certifiés conformes,

Le Gérant,
Manuel BORGES

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Manuel BORGES', written over a large, faint circular stamp or watermark.

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : <u>ETV SARL</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise : <u>ZA LA MARE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
Numéro SIRET* <u>34365754000021</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le : <u>30062019</u>		
		N-1 : <u>30062018</u>		
		Brut 1		
		Amortissements, provisions 2		
		Net 3		
		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	
	TOTAL (II)	BJ	BK	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
Produits intermédiaires et finis		BR	BS	
Marchandises		BT	BU	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	BY	
Autres créances (3)		BZ	CA	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC	
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
		Ecart de conversion actif* (VI)	CN	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA
	Renvois : (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	0
	Clause de réserve de propriété : *	Stocks :	(3) Part à plus d'un an :	CR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ETV SARL

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7.6...225...)	DA	76 225	76 225
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	7 622	7 622
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	854 832	744 572
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	17 904	110 260
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	956 583	938 679
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	41 315	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	36 962	72 962
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	80 791	159 580
	Dettes fiscales et sociales	DY	147 452	251 894
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	306 521	484 436
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 263 104	1 423 115
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	275 026	484 436
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		ETV SARL		Exercice N		Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	2 128 332	FH		FI	2 128 332	2 159 482
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 128 332	FK		FL	2 128 332	2 159 482	
	Production stockée*					FM	(79 418)	121 428	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	1 000		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	39 876	38 538	
	Autres produits (1) (11)					FQ	0		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 089 790	2 319 449
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	120	361	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(700)	300	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	698 852	853 865	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	29 576	39 218	
	Salaires et traitements*					FY	827 253	806 057	
	Charges sociales (10)					FZ	452 129	443 601	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	57 418	32 334
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	9 670	16 899	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 074 318	2 192 634
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	15 472	126 815
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III) GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV) GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	216		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	216		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	183		
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	183		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	33		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	15 504	126 815	

Désignation de l'entreprise : ETV SARL

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 434		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 434		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	35	86	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	35	86	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 399	(86)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		16 469	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 092 440	2 319 449	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 074 536	2 209 189	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	17 904	110 260	
RENOVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY			
		IG			
	(3) Dont {	HP	14 311		
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	39 876	38 538	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
CONTRAVENTION		35			
PRODUIT CESSION ELTS ACTIF				2 434	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise : ETV SARL										Néant		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3		
										Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	190 468	KT		KU	12 150	
		Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	4 500	KW		KX		
		Matériel de transport *			KY	126 065	KZ		LA	64 340		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	17 024	LC		LD	1 513		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
		Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ			
		Avances et acomptes			LK		LL		LM			
		TOTAL III			LN	338 057	LO		LP	78 003		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
	Autres participations				8U		8V		8W			
	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	12 081	1U		1V	2 500		
	TOTAL IV				LQ	12 081	LR		LS	2 500		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	350 138	0H		0J	80 503	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
		à poste 1		à poste 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		C0		D0		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW		1X	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	11 416	MK	191 203	ML	191 203
		Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	4 500	MO	4 500
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	190 405	MR	190 405
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS		MT	18 537	MU	18 537
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
		Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
		Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III		IY		NG	11 416	NH	404 644	NI	404 644
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7		0W	
	Autres participations			I0		0X		0Y		0Z	
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	14 581	2G	14 581
	TOTAL IV			I3		NJ		NK	14 581	2H	14 581
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		0K	11 416	0L	419 226	0M	419 226

Exercice N, clos le : 3 0 0 6 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ETV SARL

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ETV SARL

Néant ☐ ***CADRE A** SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	159 864	QA	11 021	QB	11 416	QC	159 470
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	4 500	QE		QF		QG	4 500
	Matériel de transport	QH	45 422	QI	45 733	QJ		QK	91 155
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	15 893	QM	663	QN		QO	16 557
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	225 679	QV	57 418	QW	11 416	QX	271 681
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	225 679	ØP	57 418	ØQ	11 416	ØR	271 681

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
TOTAL I															
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL II															
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. générales, agencement et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencement, divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL IV															
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NO + NR)		NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY			Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>ETV SARL</u>								Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	O9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W				
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A				
	TOTAL III		7B	TY	TZ	UA			
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD			
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF						
	- financières	UG	UH						
	- exceptionnelles	UJ	UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.									

Désignation de l'entreprise : ETV SARL

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	14 581	UV	0	UW	14 581				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	608 758		608 758						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	52 087		52 087					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	32 145		32 145					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 171		2 171						
	Charges constatées d'avance	VS	2 313		2 313						
	TOTAUX		VT	712 055	VU	697 474	VV	14 581			
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	498		498						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	40 817		9 322		31 495				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	80 791		80 791						
Personnel et comptes rattachés		8C	51 736		51 736						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	74 938		74 938						
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	16 359		16 359						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 419		4 419						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	36 962		36 962						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	306 521	VZ	275 026		31 495				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	47 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	36 962			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	6 183	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ETV SARL		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 0 0 6 2 0 1 9			
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés					
		de son conjoint					
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	5 185	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		
	Amendes et pénalités	WJ	35	Charges financières (art. 212 bis)*	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %					
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3		
TOTAL I					WR 23 124		
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)					
		- imposées aux taux de 0 %					
		- imposées aux taux de 19 %					
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					
		- imputées sur les déficits antérieurs					
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %					
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations							
Produit net des actions et parts d'intérêts : 2A							
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*						
	Majoration d'amortissement *						
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)							
Dont déduction exceptionnelle pour investissement *							
Créance dérogée par le report en arrière du déficit							
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							
TOTAL II					Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL					Y3		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables					XI		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN		
					XO		

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise :

ETV SARL

30/06/2019

[illegible]

Désignation de l'entreprise : ETV SARL		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	0	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	0	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	12 397	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	12 398	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
EFFORT A LA CONSTRUCTION	9K	5 185	9L 5 409
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	5 185	YO 5 409
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>ETV SARL</u>										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
					- Autres réserves	ZD	110 260						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	110 260		Dividendes	ZE							
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	OF	110 260		Report à nouveau	ZG							
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	110 260				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	100 000		YQ	85 529							
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	28 350		18 542					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	220 757		351 511					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	21 941		73 579					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	4 278		4 175					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	423 527		406 058					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	698 852		853 865					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	1 705		1 408					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	27 871		37 810					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	29 576		39 218					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	63 402		44 061					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	133 896		167 130					
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*				OB	781 298							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
DIVERS	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH								
	- Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA			Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
	- Groupe : résultat d'ensemble.	JD			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
RÉGIME DE GROUPE*				Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 263 103.83 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 128 331.79 Euros et dégageant un bénéfice de 17 903.84 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 53 257 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	53 257
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	53 257

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	190 468		12 150
Installations générales agencements aménagements divers	4 500		
Matériel de transport	126 065		64 340
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 024		1 513
TOTAL	338 057		78 003
Prêts, autres immobilisations financières	12 081		2 500
TOTAL	12 081		2 500
TOTAL GENERAL	350 138		80 503

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		11 416	191 203	191 203
Installations générales agencements aménagements divers			4 500	4 500
Matériel de transport			190 405	190 405
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			18 537	18 537
TOTAL		11 416	404 644	404 644
Prêts, autres immobilisations financières			14 581	14 581
TOTAL			14 581	14 581
TOTAL GENERAL		11 416	419 226	419 226

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	159 864	11 021	11 416	159 470
Installations générales agencements aménagements divers	4 500			4 500
Matériel de transport	45 422	45 733		91 155
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 893	663		16 557
TOTAL	225 679	57 418	11 416	271 681
TOTAL GENERAL	225 679	57 418	11 416	271 681

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	11 021				
Matériel de transport	45 733				
Matériel de bureau informatique mobilier	663				
TOTAL	57 418				
TOTAL GENERAL	57 418				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	14 581	0	14 581
Autres créances clients	608 758	608 758	
Impôts sur les bénéfices	52 087	52 087	
Taxe sur la valeur ajoutée	32 145	32 145	
Débiteurs divers	2 171	2 171	
Charges constatées d'avance	2 313	2 313	
TOTAL	712 055	697 474	14 581

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	498	498		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	40 817	9 322	31 495	
Fournisseurs et comptes rattachés	80 791	80 791		
Personnel et comptes rattachés	51 736	51 736		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	74 938	74 938		
Taxe sur la valeur ajoutée	16 359	16 359		
Autres impôts taxes et assimilés	4 419	4 419		
Groupe et associés	36 962	36 962		
TOTAL	306 521	275 026	31 495	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	47 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 183			
Montant emprunts et dettes contractés aup. ass. pers. phys.	36 962			

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	240 140
Autres créances	654
Total	240 793

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS PRODUIT NON FACTURE	
- FACTURES A ETABLIR AU 30/06/19	2 4 0 1 4 0
AUTRES PRODUITS A RECEVOIR	
- REMB SMABTP SINISTRE F15532	6 5 4
Total	2 4 0 7 9 3

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 9 8
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 0 4 7
Dettes fiscales et sociales	4 3 4 3 6
Total	5 1 9 8 0

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Détail des charges à payer

	Montant
FRS FACTURES NON PARVENUES	
- ETC F57092	5 8 4
- ETC F57092	2 6 8
- ETC F57092	1 0 1
- RDS F19040678 30/04	2 3 2
- EDEN NET F190444 28/06	7 1
- LITIGE GRDF	6 7 9 1
ORGANIS.SOCIAUX CH.A PAYER	
- FORMATION CONTINUE 2019	3 8 6 5
- EFFORT A LA CONSTRUCTION 2019	6 4 8
- TAXE CCA BTP JUIN 2019	1 2 5
- TAXE APPRENTISSAGE 2019	2 8 7 3
- CAISSE CONGES PAYES MAI 2019	1 3 1 4 5
- CAISSE CONGES PAYES JUIN 2019	1 4 3 2 4
ORG. SOCIAUX CAP ND	
- EFFORT A LA CONSTRUCTION 2019	5 1 8 5
ETAT CHARGES A PAYER	
- CET CFE 2019	8 2 0
- CVAE 2019	2 4 5 0
INT.COURUS A PAYER S/BANQUES	
- FRAIS COMM SG JUIN 2019	4 3 8
- FRAIS COMM BPL JUIN 2019	6 0
Total	5 1 9 8 0

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 3 1 3
Total	2 3 1 3

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- MEDECINE DU TRAVAIL -	1 530		
- CB SOGELEASE NACELLE	783		
Total	2 313		

ETV
Société a responsabilité limitée
Au capital de 76 224,50 euros
SIEGE SOCIAL : ZA LA MARE
42330 CHAMBOEUF
343 657 540 RCS ST ETIENNE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 DECEMBRE 2019**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2019

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2019 s'élevant à 17 903,85 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **17 903,85 euros**

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 872 736,00 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 Décembre 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Gérance